

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY

Tel. : 03.83.92.50.50

1, rue du Docteur Archambault

54520 LAXOU

Contact : Monsieur MANGEONJEAN – Directeur des Soins, Sécurité, Usagers, Qualité et Recherche

Email : secretariat.dso@cpn-laxou.com

Candidatures (Lettre de motivation et CV) à envoyer par mail au plus tard le 25/04/2025

PROFIL DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : infirmier en santé mentale, au sein de l'Unité d'hospitalisation à temps partiel Séraphine

- 3 rue du jeu de Paume 54210 Saint Nicolas de Port. Pôle de Psychiatrie Générale G03 /G07.

Liaisons hiérarchiques : Directeur des Soins – Cadre Supérieur de Santé - Cadre de Santé

Liaisons fonctionnelles : L'équipe pluri professionnelle de l'unité, l'ensemble des structures psychiatriques du territoire, l'ensemble des partenaires susceptibles d'intervenir dans le parcours de soins et le projet de vie du patient, les services administratifs, techniques et logistiques de l'établissement.

Horaires de travail : 9h00-17h00, modalités assurant la permanence des soins 7jours /7.

Résidence administrative : Saint Nicolas de Port

PRESENTATION DU PÔLE G03 & G07

- **Une unité d'hospitalisation à temps partiel de journée : Séraphine à Saint Nicolas de Port**
- Une unité d'hospitalisation à temps complet en soins libres d'une capacité de 16 lits : Unité de Psychologie Médicale (UPM) à Lunéville
- Une unité d'hospitalisation à temps complet accueillant des patients admis en soins sans consentement d'une capacité de 14 lits : PHILIA à Laxou
- Un dispositif d'accueil familial thérapeutique

A Lunéville :

- Un Centre Médico-Psychologique pour adultes à Lunéville
- Une équipe mobile de crise et d'interventions : LUCI (Liaison, Urgences, Crises, Interventions)
- Une Unité de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention (UPSMP)
- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) : Les Arcades à Lunéville
- Une unité d'accueil et d'accompagnement dans le champ de la réhabilitation et la réinsertion : Intermède à Lunéville

A la Maison Antigone à Saint Nicolas de Port :

- Un Centre Médico-Psychologique et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) pour adultes
- Une Unité de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention (UPSMP),
- Une unité d'accueil et d'accompagnement dans le champ de la réhabilitation et la réinsertion

A la Passerelle à Neuves Maisons :

- Un Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- Une Unité de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention (UPSMP)
- Une unité d'accueil et d'accompagnement dans le champ de la réhabilitation et la réinsertion

08.10.2023

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La particularité de l'Unité de Soins Psychiatriques **Séraphine**, ouverte en 07/2016 est d'assurer des soins actifs et réactifs dans une unité à temps partiel. Il s'agit de proposer une prise en charge spécifique, intensive et limitée dans le temps, articulée avec les autres dispositifs du secteur en aval et en amont.

Cette unité de jour accueille des patients en état aigu et subaigu, permettant d'éviter une hospitalisation à temps complet ou d'en réduire la durée tout en maintenant le lien avec l'entourage familial ou institutionnel.

Cette structure, ouverte 7 jours sur 7, offre des possibilités d'entrées directes et évolue dans une logique de territoire vers un fonctionnement intersectoriel.

Dans cette structure en particulier, en plus des entretiens et consultations, des activités à but thérapeutique sont prescrites aux patients. Ceci nécessite d'être formé ou d'être motivé et prêt à se former aux activités thérapeutiques et notamment à la mise en œuvre de l'atelier polyvalent, atelier quotidien de cette unité.

MISSIONS

L'infirmier exécute, coordonne et évalue les soins infirmiers aux patients sur prescription médicale et dans le cadre de son rôle propre. Il s'assure de la pertinence des activités en regard de l'état de santé du patient.

Activités principales

- Prendre en charge, dans un délai proche, un patient en état aigu ou subaigu, toutes pathologies confondues.
- Organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers sur prescription médicale et au titre du rôle propre dans le cadre du décret de compétence n°2002-194 du 11 février 02 relatif à l'exercice de la profession d'infirmier.
- Instaurer et conduire les entretiens d'accueil, de soutien et de sortie.
- Mettre en œuvre des activités thérapeutiques de médiation.
- Maintenir un climat de sécurité dans le service.
- Participer et s'impliquer aux réunions de transmissions, aux réunions de synthèse hebdomadaires, aux réunions de fonctionnement.
- Transmettre les informations nécessaires à la prise en charge du patient aux équipes et aux médecins.
- Promouvoir et participer avec les partenaires du territoire à des actions de promotion de la Santé Mentale et de prévention.
- Utiliser les supports institutionnels (CARIATIDES, PHARMA, CPAGE) et les outils de recensement de l'activité.
- Assurer la gestion des stocks, commandes internes, gestion du matériel de soins.
- Travailler en lien tant avec les professionnels du service (CMP, Unité de Prévention, Unité de réhabilitation, CATTP, unités d'hospitalisation) que du secteur (partenaires médicaux, médico- sociaux, mandataires, ...)

- Participer à des activités thérapeutiques au CATTP de la Maison Antigone.

COMPETENCES

- Connaitre et respecter les règles, procédures et protocoles en vigueur dans le service et l'établissement.
- Posséder de solides capacités relationnelles, d'écoute, d'empathie
- Mobiliser et développer ses connaissances en psychopathologie
- Avoir le sens de l'observation, de l'analyse et de la restitution des éléments cliniques.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Etre en capacité de mesurer les risques et d'apaiser les situations de violence.
- Etre vigilant quant à ses besoins en formation afin de se donner les moyens d'assurer sa mission dans les meilleures conditions.
- Etre dans une démarche permanente d'implication et d'autoévaluation afin d'améliorer la qualité des soins dispensés.
- S'impliquer dans la fonction de référent –coordinateur de la prise en charge.
- Avoir le sens de la communication et du partage d'informations en particulier avec les services de soins en aval et en amont de l'hospitalisation.
- Faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité aux besoins du service et à la fluctuation de l'activité.
- Se tenir régulièrement informé de l'évolution des pratiques soignantes, de la politique de santé mentale.
- Partager les connaissances acquises par l'expérience et la formation professionnelle avec ses collègues.
- Respecter les horaires, l'organisation du travail.
- S'engager dans des groupes de travail transversaux dans l'établissement et susciter la réflexion au sein de son équipe.
- Etre vigilant quant à ses besoins de formation afin d'assurer au mieux ses missions.
- Savoir travailler en équipe en lien avec les différents partenaires.